Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 26

Artikel: Le "vieux Moudon"
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-212217

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'ANE AU BARREAU

« Morges, 19 juin 1916.

» Mon cher *Conteur*,

» En lisant ton dernier numéro, très intéressant, l'anecdote de l'âne et du président du tribunal m'en a rappelé une dans le même goût, que m'avait contée feu Ls Ruchonnet. Vois si tu veux la reproduire.

» La voici. »

Un habitant des Ormonts possédait un âne qui avait tous les défauts de ses congénères, y compris celui de ruer de tous côtés.

Un jour, un jeune garçon, passant à côté de la bête, en reçut un coup de pied qui lui brisa la rotule. Le père de l'enfant réclama des dommages-intérêts et l'affaire arriva devant le Tribunal.

Au jour de l'audience, le propriétaire de l'animal descendit avec celui-ci et attacha la bête à une barrière, aux abords du bâtiment dans lequel siègeaient les juges. Or, au beau milieu du plaidoyer de l'avocat du plaignant, maître aliboron se mit à braire d'une telle façon que l'homme de la basoche dût s'arrêter. Alors, il pria le président des débats de faire cesser cette concurrence.

— Prévenu X, dit le président, veuillez aller mettre en sûreté votre bête, dont l'intervention au procès paraît être dangereuse.

— Oh ! Monsieur le Président, répond X, vous pouvez être tranquille, l'âne est attaché au barreau. L. D.

Au feu. — Voici un arrêté municipal relatif aux pompiers :

Art. 1er. La pompe à incendie est destinée à éteindre les incendies.

Art. 2. Tout habitant de la commune est pompier en naissant.

Art. 3. En cas d'incendie, la pompe ne sera délivrée qu'après une délibération de la Municipalité, vue et légalisée par le syndic.

Art. 4. La pompe à incendie doit être essayée la veille de tout incendie, afin d'être maintenue en bon état.

* * *

C'était lors du dernier incendie important, à Lausanne. Des charpentiers étaient occupés à l'enlèvement des poutres calcinées de la toiture.

Des gamins les regardaient faire :

— Dis-voi, toi, à qui est tout ce bois, à présent ?

— Mais, bobet, il est à la commune ; mon papa m'a dit que toutes les maisons sont à la commune.

LE « VIEUX MOUDON »

Persuadé qu'une exposition iconographique concernant la ville de Moudon, son passé et ses habitants, est de nature à intéresser les amis de l'histoire et à faire aimer toujours plus ce coin de pays qui a tant de charmes et évoque tant de souvenirs, le Comité du Vieux-Moudon a décidé d'organiser une exposition. Elle sera ouverte pendant une semaine dès le 9 juillet dans les salles du nouveau Collège de Moudon.

Cette exposition doit présenter, d'une part, un ensemble aussi complet que possible de vues de Moudon et de ses environs : peintures originales, dessins, gravures, lithographies, photographies, cartes postales, et, d'autre part, grouper une galerie de portraits (tableaux, miniatures, photographies, médaillons) des bourgeois et habitants de Moudon à diverses époques, et aussi des plans, des cartes, ainsi que tout document écrit ou imprimé, si possible encadrées ou sous verre. En revanche, le Comité préfère ne pas recevoir, en prêts, cette fois, des meubles et des petits objets, à moins que ceux-ci ne soient donnés au Musée du Vieux-Moudon.

Un semblable projet ne peut réussir qu'avec la collaboration des membres de l'Association, ainsi que des personnes habitant ou non Moudon, possesseurs de tableaux ou de portraits moudonnois. Nombreux donc serons, sans doute, ceux qui tiendront à contribuer à l'enrichissement de cette collection, puis à venir la contempler.

Le Comité s'est assuré, pour l'organisation de cette exposition, l'aide précieuse du peintre Eugène Burnand. Les mesures nécessaires ont été prises pour assurer contre tout risque (feu, vols et dégâts quelconque) les pièces qu'on voudra bien confier à l'exposition.

On a prévu, pour faciliter le trajet des tableaux venant de *Lausanne*, la possibilité de les faire chercher à domicile et transporter directement en automobile à Moudon ; ils seront rapportés à Lausanne de la même façon.

Pour les tableaux dont la vétusté, la nature ou les dimensions rendraient le transport compliqué ou dangereux, le Comité serait heureux qu'on lui en fournit une bonne reproduction photographique.

Le Comité est composé de MM. Dr Meylan, Bryois, caissier ; A. Cherpillod, avocat, secrétaire ; F. Braillard, municipal ; Bertolini, architecte, tous à Moudon ; A. Burnand, Morellwegg, 4, Berne ; G.-A. Bridel, Belles-Roches, 4, Lausanne.

CORRESPONDANCE NÈGRE

Une infirmière, actuellement à Lausanne, eut occasion, en France, de soigner un soldat sénégalais, victime de la grande guerre. Celui-ci a voué un souvenir très reconnaissant à sa garde-malade dévouée et vient de lui adresser de Philippeville (Algérie), puis de Bordeaux, deux lettres qu'on a bien voulu nous communiquer. Elles diffèrent un peu des lettres de soldats blancs à leurs « marraines », dont les journaux nous donnent, depuis quelque temps, de si nombreuses reproductions.

Voici quelques passages des lettres du bon Sénégalais, du 7me colonial.

« Cher demoiselle. — Jai vien vous faire connetre mais nouvelle qui sont assé bonne, pour le moment présent je reçu votre lettre qui m'a fait bien plaisir... Toi tu été fâché avec moi passe que je écrit plusieurs fois à toi, je été fâché le jour je suis partir en Algerie. lé personnes sont sauvages en Algerie. je envoie une carte pouvons pour tu voire lis tenie (tenue) des Arables. »

(Une carte postale coloriée, représentant une femme fellah, en costume national, accompagne cette lettre.)

* * *

Autre lettre.

« ... L'autre jour je vous écrit à Philippeville mais sur len de main je laisser Philippe ville, alors je vien toi faire connêtre mon départ bien tôt pour le front je demande a dieux pour rejoindre avec Toi pour tu me soignent encorre moi je ne sépas tu est bien à avec moi, mais de mon côté je très atacher Toi... »

Dans l'escalier. — Une brave femme est engagée chaque samedi par une famille pour le nettoyage de l'escalier. Un soir, le mari rentre et trouve à 7 h. la dite femme toujours après le même travail.

— Je crois bien, dit-il à sa femme, que tu lui donne une brosse à dents pour nettoyer l'escalier, voilà plus de deux heures qu'elle est après. C.

Le trésor. — Une bonne dame rencontre un jour feu Geintz, l'original bien connu. Elle l'aborde.

— Eh ! bonjour, mon cher ami ; dites-moi, êtes-vous toujours dans les mêmes dispositions religieuses que lors de ma précédente rencontre.

— Oh ! certainement, Madame.

— Eh bien, tenez, voici un petit traité qui contient des trésors, vous en userez largement.

— Merci beaucoup ma bonne dame (après une pose). Dites-voi, y aurait pas moyen d'avoir un petit acompte, sur ces trésors ? C.

LA MAISON FLEURIE

Le ciel a beau faire grise-mine, la pluie tomber, le froid persister et la neige chasser des hauts pâturages le bétail impatient de goûter les plaisirs et la liberté de l'alpe, nous sommes en pleine saison des fleurs. Et celles-ci réjouissent d'autant plus nos yeux qu'elles nous consolent un peu des rigueurs anormales de ce pseudo-printemps. Aussi nous efforçons-nous, pas toujours avec succès, hélas ! de prolonger le plus possible les jours trop rapides de ces hôtes, qui apportent la joie et la grâce dans nos logis.

Voici, sans garantie, toutefois, deux recettes pour conserver les fleurs. Essayez-les, chères lectrices ; il n'en coûte rien. Et si elles vous réussissent, tant mieux. Vous nous le direz, n'est-ce pas ?

Prenez du sable de rivière, le plus blanc que vous puissiez trouver. Après l'avoir passé plusieurs fois par un tamis fin, jetez-le dans un vase de verre plein d'eau et frottez-le longtemps entre vos doigts pour le broyer et l'affiner encore. Versez ensuite toute l'eau par inclination, et mettez le sable sécher au soleil. Ce sable étant ainsi préparé et bien sec, enterrez-y doucement les fleurs avec leurs feuilles et leurs queues ; arrangez-les de telle sorte qu'elles ne perdent rien de leur forme. Après avoir gardé quelque temps ces fleurs de cette manière jusqu'à l'entière évaporation de l'humidité, retirez-les, et renfermez-les dans des bouteilles ; bouchez-les bien exactement et tenez-les à couvert de toute espèce d'altération ; mais il faut qu'elles aient toujours une chaleur modérée ; car si elle était trop forte, les couleurs se faneraient ; et si elle n'était pas au degré suffisant, elle ne pourrait dessécher toute l'humidité qui peut y rester encore. Au reste, c'est sur les fleurs des arbres fruitiers que l'auteur de ce secret (*M. de Monti, académicien, de Boulogne*), a fait ses plus curieuses expériences, et il avoue qu'il n'a pas toujours réussi dans les fleurs qui proviennent d'oignons, parce qu'elles sont plus humides.

* * *

Autre *moyen de conserver les fleurs pendant longtemps dans leur forme, et avec leurs couleurs naturelles.* — Ayez du beau sable de rivière, nettoyez-le autant qu'il est possible, en le purifiant de tous les immondices qu'il peut contenir, puis faites-le sécher au soleil ou sur le poêle, passez-le par un tamis et ne vous servez que du plus fin. Faites faire une caisse en bois ou de ferblanc étamé, et de la grandeur que l'on veut. Couvrez le fond de la caisse de trois ou quatre doigts de sable, et enfoncez-y le bout de la queue des fleurs, de manière qu'elles se tiennent droites les unes à côté des autres, mais sans se toucher aucunement, et remplissez tout le vide autour des queues avec ce sable. Quand elles sont bien enterrées, répandez-en autour des fleurs en dedans ou par dessus, couvrez le tout d'une couche de deux ou trois doigts de ce sable, mettez cette caisse dans un endroit exposé au soleil, ou dans un lieu échauffé, et l'y laissé pendant un mois. A l'égard des tulipes, il faut couper adroitement le pistil qui s'élève au milieu et renferme la graine, et remplir le vide de sable. On ne doit pas mettre trop de fleurs dans une même caisse, ni faire la caisse trop large.

* * *

Depuis que ces quelques lignes ont été composées, l'été nous est enfin venu, et avec lui le soleil. Vive l'été !

A l'oreille.

Un facétieux rimailleur adressa un jour les vers suivants à l'une de ses connaissances, qui, affligée d'une fluxion, avait la bouche tout de travers.

Sur votre bouche de travers
Tout le monde raisonne,
Tous les sentiments sont divers.
Cette aventure étonne.
— Pour moi, je ne m'étonne pas
D'aventure pareille :
Votre bouche a voulu, tout bas,
Vous parler à l'oreille.